

**INTITULE DU POSTE**  
*(A compléter par l'ENSA suivant exemple)*

ENSA PARIS LA VILLETTE\_2021-775090 \_PR \_STA CIMA\_CAT 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**INTITULE LONG DU POSTE**  
*(A compléter par l'ENSA suivant exemple)*

Professeur / Sciences et Techniques pour l'Architecture-Construction et Maîtrise des Ambiances / Catégorie 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)**

**Corps** (pour les postes ouverts aux titulaires) : PROF

**Catégorie : 1**

**Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels**

**LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)**

**Région**

IDF

**Département**

75

**Adresse**

144 avenue de Flandre 75019 PARIS

**EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)**

**1 500 caractères au maximum, espaces compris**

**DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)**

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette est un établissement public à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère de la Culture et la co-tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation.

Elle est la plus importante école d'architecture de France en nombre d'enseignants-chercheurs, en équipes de recherche ainsi qu'en termes d'effectifs étudiants (2 100 étudiants inscrits en 2021/2022).

L'ENSAPLV est par ailleurs membre fondateur de la COMUE HESAM Université.

Les formations initiales proposées conduisent à la délivrance d'un diplôme d'études en architecture conférant grade de licence et d'un diplôme d'état d'architecte conférant grade de master.

L'offre de formation comprend des doubles formations d'architecte-ingénieur et d'ingénieur architecte en partenariat avec l'ESTP et l'EIVP, une ouverture à la formation à l'ergonomie par une collaboration avec le master professionnel d'Ergonomie et organisation des Espaces de travail de l'Université Paris 1 et des formations post-master (HMONP, Post-master international recherches en architecture Hesam Université, DPEA "architecture navale", DSA "Architecture et projet urbain", préparation au concours d'AUE, formation doctorale et formation continue diplômante D-PRAUG (Démarche de Programmation - Architecture, Urbanisme et Génie urbain)).

Dans le cadre d'HESAM Université, l'école développe de nouveaux cursus universitaires de types Bac+1 et Bac+3 (Bachelor).

**3 000 caractères au maximum, espaces compris**

L'activité de recherche se structure au sein de l'école au travers de :

- **Six unités de recherche**, labellisées « équipe d'accueil » ou appartenant à des Unités Mixtes de Recherche du CNRS, associées, depuis 2020, au collège doctoral d'HESAM Université ([École doctorale Abbé-Grégoire - ED 546](#)) et fonctionnant à partir de dotations du ministère de la Culture et d'autres ressources sur contrats (autres ministères, collectivités locales, agences nationales de moyens, opérateurs privés...). Ces unités de recherche développent des programmes scientifiques propres, s'inscrivant dans la diversité des domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement, du paysage et des territoires.

Dans ce cadre AMP (Architecture, Milieu, Paysage) est une équipe d'accueil labellisée par HESAM Université et le GERPHAU (Philosophie, Architecture, Urbain) est une équipe d'accueil labellisée par le ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation.

Le MAP-MAACC (Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception) est une unité de recherche de l'UMR MAP, le LAA-LAVUE (Laboratoire Architecture Anthropologie) et le LET-LAVUE (Laboratoire Espaces Travail) sont des unités de recherche de l'UMR LAVUE et AHTTEP-AUSSER (Laboratoire Architecture Histoire Technique Territoire Patrimoine) et une unité de recherche de l'UMR AUSSER.

- **trois chaires partenariales**, labellisées par le ministère de la Culture et portées ou co-portées par l'ENSAPLV :

- Expérimenter Faire Fabriquer et Transmettre. La Preuve par Sept et les économies circulaires de l'architecture (EFF&T) ;

- Nouvelles urbanités face aux risques naturels : des abris ouverts ;

- Le logement demain.

Des conventions d'amorçage des trois chaires ont été signées avec le ministère de la Culture pour la période 2020-2023.

- **trois réseaux scientifiques et thématiques (RST) :**

- RAMAU (Réseau activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme) ;

- LIEU (Réseau Logiques Identités Espace Urbanité) ;

- PhilAU (Réseau scientifique thématique Philosophie Architecture urbain).

- **une offre de formation à la recherche dès le Master 1** en lien avec les équipes de recherche se déployant dans le cadre de 6 domaines d'études : Arts et scénographie (AS), Concevoir et construire l'architecture : histoire, théorie et critique (CCA), Habiter les mondes urbains (HMU), Inventer dans l'existant : héritages et mutations (IEHM), Architectures des Milieux, Territoires, Paysages : bâtir et habiter à l'ère de l'anthropocène (MTP).

- **un post-master international Recherches en architecture habilité par HESAM Université ;**

- **des doctorants**, encadrés par une douzaine d'enseignants-chercheurs HDR, dont plusieurs financés par différents organismes publics et privés (ministère de la Culture, [Fondation Caisse des dépôts](#), contrats CIFRE de [l'association nationale recherche technologie \(ANRT\)](#), etc.).

**DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)**

6

Il s'agit d'un enseignement dans le champ de la construction, et plus particulièrement dans le domaine des ambiances. Doté(e) d'une expérience pédagogique confirmée et d'une pratique de la recherche avérée, ce professeur devra participer à l'enseignement de la discipline dans chacun des deux cycles : licence et master, apportant ses compétences personnelles aux programmes en cours et s'intégrant dans l'équipe d'enseignants STA CIMA en place. Il ou elle devra participer à la coordination de l'équipe pédagogique chargée de l'enseignement de la maîtrise des ambiances, abordé avec une double approche objective et sensorielle, en lien avec les autres enseignements du champ.

Dans le cycle "Licence", conduisant au diplôme d'études en Architecture, il s'agira d'approfondir les notions initiées les années précédentes et d'en découvrir d'autres, en lien avec les cours de construction :

- En deuxième année, il s'agira de mettre en place un premier cours magistral consacré aux enjeux environnementaux de la maîtrise des ambiances, incluant une sensibilisation aux dimensions physiques et sensorielles de l'architecture.
- Toujours en deuxième année, un autre cours magistral devra être consacré à la maîtrise de l'éclairage, qu'il soit naturel ou artificiel.

Pour chacun de ces semestres de licence, il ou elle devra organiser et coordonner les travaux dirigés adossés à ses enseignements magistraux.

Dans le cycle « Master » conduisant au diplôme d'Etat en Architecture, outre sa participation aux enseignements décrits ci-dessous, ce professeur devra contribuer à la réflexion concernant l'enseignement des ambiances en relation aux enjeux environnementaux de notre époque :

- Cours magistraux et travaux dirigés dans les enseignements de construction de 4ème et 5ème années

consacrés à des savoirs techniques (CTA). En fonction des compétences spécifiques de l'enseignant-e, il ou elle devra renforcer l'offre pédagogique de l'école, notamment dans les domaines de la maîtrise des ambiances et de leurs enjeux environnementaux.

- Direction d'un séminaire de master de l'établissement et, plus spécifiquement contribution à l'initiation à la recherche
- Participation à un ou plusieurs cours transversaux (par exemple cours transversaux intra-domaines, sur les problématiques liés à la construction et aux ambiances).
- Interventions dans les groupes de projet, sur les problématiques liés à l'édifice

Autres tâches :

- Participation à des jurys (PFE, HMNOP).
- Participation à l'encadrement et au suivi de la filière bi-cursus.
- Participation à la coordination de l'ensemble du champ disciplinaire, en cohérence avec le projet pédagogique de l'établissement.

**3 000 caractères au maximum, espaces compris**

**CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)**

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

**1 500 caractères au maximum, espaces compris**

**DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)**

**1 - Expériences et compétences souhaitées**

- Compétences avérées dans le domaine de la recherche sur les ambiances
- Expérience avérée de l'enseignement.
- Expérience souhaitée de la maîtrise d'œuvre.
- Intérêt pour les collaborations interdisciplinaires.

**2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)**

Il ou elle devra contribuer aux réflexions pédagogiques de son champ disciplinaire (STA CIMA), en adossement à une activité de chercheur(e) au sein d'une équipe de recherche de l'école.

**3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil**

Architecte et/ ou ingénieur, doctorat et HDR indispensables dans le domaine des ambiances.

**3 000 caractères au maximum, espaces compris**

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)**

**Autres informations**

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

*Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de*

la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

#### **FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)**

##### **Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture**

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

##### **Liste de pièces à fournir :**

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

##### **Modalités de recrutement :**

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA *PARIS LA VILLETTE*

#### **CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)**

**Lien du site**

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2022>

**Personne à contacter**

(A compléter par l'ENSA si besoin)

**Autre personne à contacter**

(A compléter par l'ENSA si besoin)

Adresses électroniques uniquement